

Strasbourg, le 15 novembre 2019

La Directrice académique des services  
Départementaux de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles  
élémentaires et maternelles du Bas-Rhin

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs  
de l'Éducation nationale chargés de  
circonscription

**Secrétariat général**

Conseillère  
départementale de  
prévention  
Coordinatrice des risques  
majeurs

Affaire suivie par  
Laurence OSWALD  
Téléphone  
03 88 45 92 18  
Courriel :  
conseiller-prevention67  
@ac-strasbourg.fr

Adresse :  
65 avenue de la Forêt- Noire  
67083 Strasbourg CEDEX

Horaires :  
du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h et de 13h30 à  
17h sur rendez-vous

**Objet : Consignes de sécurité en cas de séisme**

Les différents tremblements de terre ayant eu lieu ces derniers jours à Strasbourg et sa région nous rappellent que nous sommes sur une zone sismique. Il est donc important d'avoir présent à l'esprit la conduite à tenir lors d'un tel évènement.

Les services de secours ne doivent être contactés qu'en cas d'urgence à personne afin de ne pas encombrer les lignes.

**En cas de séisme, veuillez suivre la procédure suivante :**

**À l'intérieur :**

- Abritez-vous près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous un meuble solide, sous un encadrement de porte d'un mur porteur.
- Éloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre.
- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité.
- A la fin des secousses, évacuez le bâtiment et éloignez-vous.

**À l'extérieur :**

- Éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer.
- Méfiez-vous des chutes de pierres.

Avant de réintégrer l'école, vérifiez que la structure des bâtiments ne présente aucun signe de fragilité. Dans le cas contraire, ne pas réintégrer le bâtiment et prévenir les services de secours ainsi que le cabinet de la DSDEN.

La Directrice Académique



Mme BAZZO